



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT 2020/878/EU DE LA COMMISSION (REACH)

SWISSINNO & inno Piège à Cafards

Validité	EU, CH, NO
Date d'impression	02.01.2013
Date de révision	01.01.2024
versión	V25 FR

01 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit SWISSINNO & inno Piège à Cafards

Code produit: 1520000, 1521000, 1529000, 1910000, 1911000, 1912000, 2160000, 2161000, 2162000, 2163000, 2164000, 2165000, 2166000, 2167000, 2168000, 2169000, 2170000, 2171000, 2172000, 2173000, 2174000, 2175000, 2176000, 2177000, 2178000, 2179000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Attraction de cafards, coléoptères, poissons d'argent, araignées, punaises. Produit biocide PT 19. Usage professionnel, usage grand public

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité SWISSINNO SOLUTIONS AG

Rosenbergstrasse 36
9000 St. Gallen
Switzerland
+41 71 223 40 16
+41 71 223 40 24
quality@swissinno.com

Téléphone

Fax

E-mail

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France Centre d'Urgences Anti Poison Tel +33 (0)1 40 05 48 48
Suisse Centre Tox Tel 145
Belgique Centre Anti-Poisons +32 70 245 245

02 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

La classification correspond à la liste actuels de la EC, et à été complété par des informations de la littérature spécifique et by des informations de l'entreprise.
Le mélange n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun

conformément au règlement (EC 1272/2008) (CPL):

Mention d'avertissement -



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT 2020/878/EU DE LA COMMISSION (REACH), SWISSINNO & inno Piège à Cafards

Mentions de danger -

Conseils de prudence pertinents -

2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB. Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

03 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Description	No. CAS	No. CE	Concentration	Classification	SCL ATE
Beurre de cacahuète (cas ECHA n ° BC-SJ030453-39)	-	-	8.00%	Non classé	see 11.1.1

Informations complémentaires : Le libellé des avertissements de danger répertoriés se trouve au chapitre 16.

04 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation À cause de la forme du produit, pas de possibilité d'absorption.

Contact avec la peau Rincer à l'eau avec du savon.

Contact avec la yeux À cause de la forme du produit, pas de possibilité d'absorption.

Ingestion À cause de la forme du produit, pas de possibilité d'absorption.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Traitement symptomatique

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Si vous vous sentez mal, consultez un médecin.

05 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau, CO2, poudre extinctrice, mousse

Moyens d'extinction inappropriés Aucun



5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Aucun

5.3 Conseils aux pompiers Pas de mesure particulier nécessaire. Utiliser mesures habituel avec des incendie de plastique.

06 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Aucun

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucun

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Aucun

6.4 Référence à d'autres sections Aucun

07 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucun

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Conserver au frais et sec et tenir à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pièges pour lutter contre les cafards.

08 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle Aucun

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Aucun

Mesures générales de protection et d'hygiène Aucun

Protection respiratoire Aucun

Protection des mains Aucun

Protection des yeux /du visage Aucun

Protection de la peau Aucun



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucun

09 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Seuil olfactif	dur
Aspect	Piège gris en plastique polystyrène avec surface intérieure munie de colle et attractif alimentaire. Colle à base d'hydrocarbure, styrène-caoutchouc-copolymère et résines.
Odeur	Odeur aromatique
Point de fusion/point de congélation	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non applicable
Inflammabilité	Aucun
Propriétés explosives	Aucun
Point d'éclair	non applicable
Température d'auto-inflammabilité	non applicable
Température de décomposition	non applicable
pH	non applicable
Viscosité	non applicable
Solubilité	non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau	non applicable
Pression de vapeur	non applicable
Densité relative	non applicable
Caractéristiques des particules	non applicable
<u>9.2 Autres informations</u>	-

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.



<u>10.2 Stabilité chimique</u>	Stable aux températures normales.
<u>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</u>	aucun
<u>10.4 Conditions à éviter</u>	Stable dans les conditions normales d'emploi et de stockage.
<u>10.5 Matières à éviter</u>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
<u>10.6 Produits de décomposition dangereux</u>	Pas de réactions dangereuses connu.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

11.1.0 Toxicité aiguë pas d'infos disponibles

11.1.1 Corrosion cutanée/irritation cutanée Non sensibilisant.

11.1.2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non sensibilisant.

11.1.3 Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non sensibilisant.

11.1.4 Mutagénicité sur les cellules germinales Non sensibilisant.

11.1.5 Cancérogénicité Non sensibilisant.

11.1.6 Toxicité pour la reproduction Non sensibilisant.

11.1.9 Danger par aspiration Non sensibilisant.

11.2 Indication des autres dangers Propriétés endocriniennes nocives : aucune

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations écologiques relatives aux ingrédients

Écotoxicité pas d'infos disponibles

12.1 Toxicité -

12.2 Persistance et dégradabilité pas d'infos disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation pas d'infos disponibles

12.4 Mobilité dans le sol pas d'infos disponibles

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB pas d'infos disponibles

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne Aucun

12.7 Autres effets nocifs aucun

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets Peut être éliminer dans les déchets ménagers.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI non applicable

Transport par route. ADR/RID (2008/68/EC) non applicable

Transport par chemin de fer. RID (2008/68/EC) non applicable

Transport par mer. IMDG non applicable

14.1 Numéro ONU aucun

14.2 Nom d'expédition non applicable

14.3 Classe de danger pour le transport Pas de matières dangereuses

14.4 Groupe d'emballage non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI non applicable

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation Européenne UE:
 Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)
 Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH
 Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)
 Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)
 Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)EU Biocide:
 Soumis à la Régulation Biocide (EC) No 528/2012 et la Régulation 1062/2014 (3),
 Lorsqu'un produit a bénéficié de la dérogation pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux prévue par L'article 6 du règlement (CE) no 1451/2007, mais n'est pas couvert par l'exemption pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux visés à l'article 2, paragraphe 5, point a), du règlement (UE) no 528/2012, la les substances qu'il contient devraient être évaluées dans le programme d'examen pour les type de produit.
 Sous réserve des règles nationales, il doit être autorisé à être mis à disposition sur marché et utilisé jusqu'à la fin de cette évaluation. Depuis le 18 janvier 2024, le dossier sur le beurre de cacahuète en tant qu'attractif PT19 a été validé et est maintenant en cours d'évaluation. SWISSINNO SOLUTIONS AG est actuellement répertoriée comme fournisseur exclusif (Article 95) de la substance active beurre de cacahuète.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

16 AUTRES DONNÉES

Texte intégral des phrases H et EUH non applicable

Phrases S

-

Les conseils relatifs à la formation

pas nécessaire

Les restrictions d'emploi recommandées

Aucun

Les autres informations

-

Les ajouts, les suppressions ou les modifications sont indiquer par * à la droite de la page.